

## JUSTIFICATIF DE PARUTION

*Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure.*

**Identifiant annonce : 7252954001**

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par son Directeur Olivier COLIN, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

**Cliquez ici :**

<http://www.agri53.fr/public/index.php?a=annonces-legales-details&id=7252954001>

Cette annonce a été mise en ligne le **27 avril 2021** sur **Agri 53 Web**  
Pour le département : **53 - MAYENNE**

### AVIS

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à ST BERTHEVIN du 23/04/2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : PEROL-EVOLUTIONS

Siège : 25, Rue des Fours à Chaux, 53490 ST BERTHEVIN

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 1 000 euros

Objet : La réalisation de toutes opérations de formation, conseil, audit, coaching, destinées aux particuliers, entreprises, administrations, personnes morales publiques ou privées, physiques ou morales, l'organisation de rencontre consacrées à la formation et l'animation de groupes, de salons et de conférences - L'activité d'apporteur d'affaires, d'intermédiaire, de gestion et conseil des affaires, la mise en relation entre les clients et toute entreprise quel que soit leur domaine d'intervention - L'activité d'hypnothérapie, coaching, hypno-magnétisme, conseil en développement personnel et toute formation dans le domaine de l'hypnose -La location de tous types de véhicules motocycles et de tourisme sans chauffeur et d'équipements liés aux véhicules ; L'organisation de tout évènement public, privé ou associatif tels que les rallyes touristiques, fêtes, conventions, séminaires ;

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des

associés.

Président : Dominique LORY, demeurant 183, Quai de Valmy, 75010 PARIS

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de LAVAL

Pour avis, Le Président

*Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.  
Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.*

Olivier COLIN  
Directeur de Médialex

